

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 1076 accordant Un secours de trois mille francs (3.000 fr.) à M. Mousimmo Farah

n° 1076

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 novembre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un secours de trois mille francs (3.000 fr.) est accordé, pour l'année 1951. a Mouslhino Farah, veuve de l'ex-interprète Mohamed Ali dit « Mer-Mer ». Cette somme sera payée globalement et nputée au Budget de la Côte Française des Somalis, exercice 1951, chapitre XIII, article 1er, rubrique 2.